

Passage TO/DE - FILLON

ISAPAYE CONNECT 2024

SOMMAIRE

1. CREER UNE LISTE DE SAISIE GROUPEE DE CUMULS	3
2. SAISIR LES CUMULS	3
3. EDITER LES BULLETINS REALISES EN OCCASIONNEL	5
4. CALCULER LE PREMIER BULLETIN AVEC LA REDUCTION GENERALE	5
5. EFFECTUER DES RAPPELS DE COTISATION SUR L'EXONERATION TO/DE	5



L'exonération TO/DE et la réduction de charges générale ne peuvent pas être cumulées sur une même année civile. En cas de changement en cours d'année, il est nécessaire de régulariser l'exonération TO/DE déclarée, et de rattraper la réduction de charges depuis le début de l'année.

Pré-requis :

- ✓ Le dernier bulletin en tant qu'occasionnel doit être clôturé
- ✓ Le statut du salarié doit être passé en calcul standard. Vérifier le bon déclenchement de la réduction générale en calculant le premier bulletin du salarié

Etat civil	Contrat	Situation	Règles sociales	Règles fiscales	Valeurs	Gestion du temps	Cotisations	Règlements	Affectations	Déclarations	Notes
Entrée / Sortie											
Date d'entrée						Date de sortie					
01/02/2020											
Ancienneté											
Date d'ancienneté La date d'ancienneté correspond à la date d											
Ajustements d'ancienneté											
Convention / Emploi											
Convention collective 7024.STD											
Grille conventionnelle SALAIRE MINIMA											
Statut catégoriel conventionnel Ouvrier											
Emploi OUVRIER											
Calcul de bulletin											
Catégorie Ouvrier											
Statut Non cadre											
Dispositif TRAVAILLEUR OCCASIONNEL											
Modèle de bulletin NON CADRE CDD MSA DE BASE (NC_CDD_											
Dispositifs											
Rechercher											
Code	Créateur	Libellé									
_STANDARD	STD	CALCUL STANDARD									
BER	STD	BASSINS D'EMPLOI A REDYNAMISER									
CAE	STD	CONTRAT ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI									
CAE_DOMTOM	STD	CONTRAT ACCES A L'EMPLOI EN OUTRE-MER									
CREATEUR	STD	CREATEUR D'ENTREPRISE									
CUI	STD	CONTRAT UNIQUE D'INSERTION									
JEI	STD	JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE									
OCCAS	STD	TRAVAILLEUR OCCASIONNEL									
ODE	STD	OCCASIONNEL DEMANDEUR D'EMPLOI									
ZFAOM	STD	ZONE FRANCHE ACTIVITE OUTRE-MER									
ZFU	STD	ZONE FRANCHE URBAINE									
ZRD	STD	ZONE RESTRUCTURATION DE LA DEFENSE									
ZRR	STD	ZONE REVITALISATION RURALE									
<input type="button" value="OK"/> <input type="button" value="Annuler"/>											

1. CREER UNE LISTE DE SAISIE GROUPEE DE CUMULS



Certains cumuls doivent être renseignés, afin que la réduction générale se régularise automatiquement pour l'année complète.

Il est nécessaire de créer une grille de saisie de cumuls, en suivant les manipulations décrites dans cette fiche d'aide :

<https://client.agiris.fr/centre-aide/isapaye-connect/comment-creer-une-saisie-groupee-de-cumuls>

<https://client.isagri.fr/centre-aide/isapaye-connect/comment-creer-une-saisie-groupee-de-cumuls>

Les données à insérer sont :

- ✓ FILLON05E.STD
- ✓ FILLON06.STD
- ✓ FILLON06A.STD
- ✓ FILLON06E.STD
- ✓ FILLON13C.STD
- ✓ FILLON19G1.STD
- ✓ SECU_PAT.STD
- ✓ SECU_PAT03.STD
- ✓ SECU_PAT04.STD
- ✓ SECU_PAT05.STD

Enregistrer la liste créée.

2. SAISIR LES CUMULS



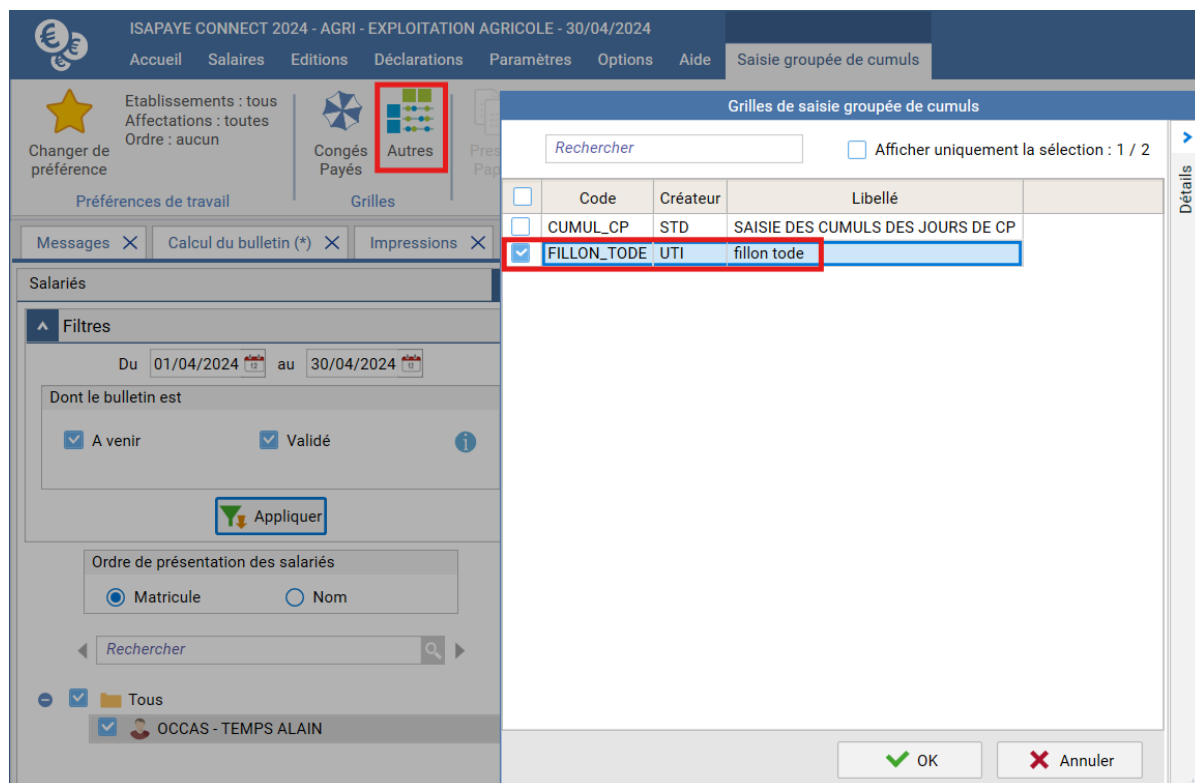
Si le salarié a eu plusieurs contrats dans l'année, les cumuls de SECU_PAT, SECU_PAT04 et SECU_PAT05 se remettent à zéro. Il sera nécessaire de faire un tableau de résultat afin d'obtenir la valeur cumulée de ces données.

Comment réaliser un tableau de résultats ?

<https://client.agiris.fr/centre-aide/isapaye-connect/comment-realiser-un-tableau-de-resultat>

<https://client.isagri.fr/centre-aide/isapaye-connect/comment-realiser-un-tableau-de-resultat>

Via Options/CUMULS, sélectionner la liste créée :



- ✓ FILLON05E.STD – H TRAVAILLEES – REDUCTION DE CHARGES
Saisir le nombre d'heures pour la réduction de charges, sur la période réalisée en TO/DE
- ✓ FILLON06.STD – REMU BRUTE MENSUELLE – REDUCTION DE CHARGES
Saisir la rémunération pour la réduction de charges, sur la période réalisée en TO/DE
- ✓ FILLON06A.STD – REMU BRUTE
Saisir la rémunération pour la réduction de charges, sur la période réalisée en TO/DE (Idem FILLON06.STD)
- ✓ FILLON06E.STD – ASSIETTE RETENUE CALCUL COEF.
Saisir la rémunération pour la réduction de charges, sur la période réalisée en TO/DE (Idem FILLON06.STD)
- ✓ FILLON13C.STD – CALCUL COEF. REDUCTION : SMIC MENSUEL
Saisir le SMIC mensuel en fonction du nombre d'heures (ex : 151,67 X SMIC en vigueur 11.65 = 1766,96)
Réaliser le calcul pour chaque mois et indiquer le cumul
- ✓ FILLON19G1.STD – TOTAL PARTS PATRONALES REDUCTION ETENDUE
Cumuler les valeurs déjà présentes sur SECU_PAT, SECU_PAT04 et SECU_PAT05, ou celles obtenues dans le tableau de résultat si le salarié a eu plusieurs contrats dans l'année.
- ✓ *SECU_PAT.STD – Cptr CHARGES SECURITE SOCIALE PATRONALES – Ne pas modifier si contrat unique*
- ✓ *SECU_PAT04.STD – Cptr CHARGES PATRONALES CHOMAGE REDUC CHARGES ETENDUE – Ne pas modifier si contrat unique*
- ✓ *SECU_PAT05.STD – Cptr CHARGES PATRONALES RETRAITE T1 – Ne pas modifier si contrat unique*



En présence de contrats multiples, renseigner les données `SECU_PAT`, `SECU_PAT04` et `SECU_PAT05` avec la valeur annuelle obtenue plus tôt dans le tableau de résultats. Renseigner `FILLON19G1` avec le cumul de ces 3 données.

3. EDITER LES BULLETINS REALISES EN OCCASIONNEL

- ✓ Editer les bulletins depuis janvier sur la période réalisée en occasionnel (`BULL_STAN.STD`)
- ✓ Noter les montants d'exonération TO/DE et de prise en charge MSA, mois par mois :

EXONERATION TO/DE						-481,60
RETRAITE T1	2 145,00	3,93	84,30	3,94	84,51	
CONTRIB. EQUIL. GENERAL T1	2 145,00	0,86	18,45	1,29	27,67	
PRISE EN CHARGE PAR LA MSA						-97,24



Le montant de l'exonération et de la prise en charge étant déclarés de la même façon en DSN, ils peuvent être cumulés.

4. CALCULER LE PREMIER BULLETIN AVEC LA REDUCTION GENERALE

- ✓ Une régularisation s'applique sur les 3 lignes de réduction de charges, correspondant à la période TO/DE.

5. EFFECTUER DES RAPPELS DE COTISATION SUR L'EXONERATION TO/DE

- Sur une ligne de cotisation de réduction de charges, faire un rappel de cotisation, et modifier la ligne manuellement dans la liste, afin de sélectionner `TODE_REDOC.STD` :

Rappel de cotisation

Ligne
 FILLON15_RA.STD - REDUCTION DE CHARGES FILLON ETENDUE ✗

Dispositif - Mode de calcul - Assiette

Dispositif : _STANDARD.STD - CALCUL STANDARD

Mode de calcul : STANDARD - CALCUL STANDARD

Lignes


← tode_reduc 🔍

Afficher uniquement les lignes du modèle de bulletin

	Code	Créateur	Libellé
Ⓡ	AEF_CESA	STD	AEF CESA TA
Ⓡ	AMCI	STD	AMCI
Ⓡ	CHOM_AC_RA	STD	CHOMAGE AC TS
Ⓡ	CHOM_BM_RA	STD	CHOMAGE AC BONUS-MALUS TS
Ⓡ	FILLON21_RA	STD	REDUCTION DE CHARGES « CHOMAGE »
Ⓡ	FILLON22_RA	STD	REGUL. REDUCTION DE CHARGES ANNUALISEE C
Ⓡ	AGS_RA	STD	AGS
Ⓡ	TODE_REDOC	STD	EXONERATION TODE ✓

OK Annuler

- Indiquer en positif les montants de l'exonération et prise en charge MSA cumulés à annuler

- Dans l'onglet DSN/Rappels de cotisations, indiquer « 0 » en assiette, puis dupliquer le rappel à l'aide du 
- ✓ Il convient d'indiquer un rappel par mois, en renseignant le forfait de chaque mois, ainsi que les dates correspondantes.

Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.